

CORONAVIRUS

Coronavirus | La Belgian Cockpit Association évoque une menace d'un licenciement de 25% des pilotes Ryanair basés en Belgique

Home (<https://www.lavenir.net>) > Belgique (<https://www.lavenir.net/belgique>) - Aujourd'hui à 08:28 - Belga

🕒 Lecture 2 min.



Le syndicat chrétien CNE a révélé que Ryanair souhaitait se séparer de 30 membres du personnel de cabine en Belgique à la suite de la crise du coronavirus. La Belgian Cockpit Association a pour sa part annoncé avoir reçu une lettre de Ryanair menaçant de licencier 25% de ses pilotes basés en Belgique, soit un sur quatre. AFP

«Ryanair ignore sciemment les lois du travail belges»: c'est le constat dressé par la Belgian Cockpit Association (BeCA), qui évoque une menace d'un licenciement de 25% des pilotes Ryanair basés en Belgique.

La Belgian Cockpit Association (BeCA) évoque ce lundi soir une menace d'un licenciement de 25% des pilotes Ryanair basés en Belgique. La crise sanitaire du coronavirus Covid-19 «ne peut en aucun cas servir de prétexte à Ryanair pour contourner la législation belge du travail», s'insurge l'organisation

professionnelle représentant les pilotes de ligne en Belgique. Ceux-ci enjoignent la compagnie aérienne à bas coût de devenir «un employeur socialement responsable».

«Ryanair ignore sciemment les lois du travail belges»

Ce lundi, le syndicat chrétien CNE a révélé que Ryanair souhaitait se séparer de 30 membres du personnel de cabine en Belgique à la suite de la crise du coronavirus. La Belgian Cockpit Association a pour sa part annoncé ce lundi soir avoir reçu une lettre le 14 mai de Ryanair menaçant alors de licencier 25% de ses pilotes basés en Belgique, soit un sur quatre.

Pourtant, depuis lors aucune procédure «Renault» en cas de licenciement collectif n'a été enclenchée par le transporteur irlandais, ce que BeCa prie dès lors de lancer «sans plus attendre». «Ryanair ignore sciemment les lois du travail belges», en déduisent les pilotes belges.

Dans ce contexte, la Belgian Cockpit Association dénonce au fil du communiqué «les pratiques sociales inacceptables mises en place par Ryanair et exhorte la compagnie à respecter ses obligations en vertu de la loi du travail belge».

«Alors que la compagnie se plaint publiquement des répercussions financières de la crise du coronavirus et des aides d'État accordées à plusieurs de ses concurrents en Europe, ses résultats financiers et ses perspectives de reprise publiés la semaine passée sont au beau fixe», constatent les pilotes.

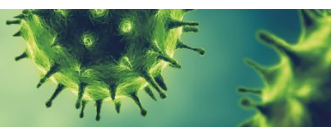
L'association a par ailleurs consulté des documents de la compagnie indiquant, selon BeCa, que des engagements de personnel navigant sont planifiés dès que la reprise sera confirmée mais à des barèmes encore inférieurs à ceux qui seraient mis en place dans les semaines à venir. «Ryanair profite de la crise du coronavirus pour s'engager dans un chantage à l'emploi et aux conditions de travail inacceptable», critiquent les pilotes.

«Ryanair n'a toujours pas rempli correctement les documents nécessaires pour permettre à ses employés de bénéficier des allocations de chômage temporaire»

Enfin, l'association déplore que «Ryanair n'a toujours pas rempli correctement les documents nécessaires pour permettre à ses employés de bénéficier des allocations de chômage temporaire, auxquels ils ont pourtant droit en tant que cotisants à la sécurité sociale belge».

Ainsi, nombre de ses employés basés en Belgique n'ont pas perçu leurs indemnités de chômage dues depuis le début de la crise, malgré les demandes répétées à la compagnie. La Belgian Cockpit Association (BeCA) exhorte donc la compagnie irlandaise «à procéder immédiatement à la régularisation de la situation de ses employés».

Les pilotes belges déplorent qu'après de nombreux échanges de lettres entre leur organisation et Ryanair ces dernières semaines «force est de constater que les discussions sont dans une impasse».



Coronavirus : le bilan du covid-19

Date de mise à jour :

Situation globale en Belgique

Ces chiffres ne reflètent qu'une partie des personnes infectées, puisqu'il s'agit uniquement du nombre de tests positifs enregistrés en Belgique.

Le nombre de personnes réellement contaminées est plus important.

*(Les données ci-dessous sont mises à jour automatiquement via les relevés quotidiens de Sciensano
Tous les chiffres exposés sont sujets à modification, certains étant corrigés après coup par Sciensano)*

Évolution en Belgique depuis le 15 mars 2020

Vous pouvez cliquer sur les éléments de la légende en bas du graphique pour filtrer les données.

*(Les données ci-dessous sont mises à jour automatiquement via les relevés quotidiens de Sciensano
Tous les chiffres exposés sont sujets à modification, certains étant corrigés après coup par Sciensano)*

Déconfinement : le résumé des mesures

Le résumé des mesures annoncées par le Conseil national de sécurité, par secteur ou activité.

Il s'agit uniquement des secteurs ou activités pour lesquelles une précision a été apportée lors des différentes conférences de presse depuis le 24 avril. Le reste des mesures en vigueur reste valable. Nous plaçons un * pour les mesures les plus récentes

Quelques liens utiles

+ INFOS GÉNÉRALES | sur le site web www.info-coronavirus.be et le compte Twitter du SPF Santé

+ VIDÉO | Un spot pour rappeler les mesures de prévention

+ INFOGRAPHIE | Voici comment porter correctement son masque buccal

+ LIGNE DU TEMPS | Les dates clés de l'évolution de l'épidémie



CHIFFRES

Les données sur le coronavirus en Belgique

Partager

 **NOTRE DOSSIER**



[Tout sur le coronavirus \(Covid-19\) \(https://www.lavenir.net/tag/coronavirus-nouveau-virus-venu-de-chine\)](https://www.lavenir.net/tag/coronavirus-nouveau-virus-venu-de-chine)

 **0 Réaction**